



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice : 15

Présents : 11

Votants: 13

**Convocation le :
20/03/2023**

Séance du lundi 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, BAROU Guy, MASSACRIER Sylvaine, DUCLOS Norbert

Représentés : PEYCELON Guillaume par MAY Michelle, MEFTAH Pascal par BAROU Guy

Absents et Excuses : MARECHAL Jacques, MEYNIEL Catherine

Secrétaire de séance : MARIANI Jean-Michel

Michelle May indique qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022. Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 et compte-tenu des résultats suivants :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés 2021	91 936.58€			303 642.91€		
Opérations de l'exercice 2022	202 824.16€	266 139.41€	499 422.23€	594 290.32€		
TOTAL	294 760.74€	266 139.41€	499 422.23€	897 933.23€	794 182.97€	1 164 072.64€
Résultats de clôture 2022	28 621.33€			398 511€		369 889.67€
Restes à réaliser	240 488.84€					
TOTAL CUMULE						
RESULTATS DEFINITIF	269 110.17€			398 511€		129 400.83€

Pour l'année 2022, la commune enregistre

- un déficit de **269 110.17€** en section de investissement (soit un déficit de 28 621.33€ auquel s'ajoutent les restes à réaliser d'un montant de 240 488.84€)
- un excédent de **398 511 €** en section de fonctionnement.

Il convient donc d'affecter le résultat excédentaire de la section fonctionnement en priorité au besoin de financement de la section investissement (compte 1068) soit **269 110.17€**

Constatant que le compte administratif fait apparaître un **excédent TOTAL de 129 400.83 €**. L'excédent total cumulé de 129 400.83€ sera reporté en section de fonctionnement.

Objet de la délibération :

AFFECTATION DES

**RESULTATS DE
FONCTIONNEMENT**
Sous-préfecture de MONTBRISON

Fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme,

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/03/2023
042-214200875-20230327-DE 2023 011-DE

DE_2023_011

Le Maire, Carine GANDREY



[Handwritten signature in blue ink]

RF SOUS-PREFECTURE de MONTBRISON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/03/2023 042-214200875-20230327-DE_2023_011-DE